



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/51/262
5 août 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : CHINOIS

Cinquante et unième session
Points 66, 69, 70 et 71 de l'ordre
du jour provisoire*

APPLICATION DU TRAITÉ D'INTERDICTION COMPLÈTE
DES ESSAIS NUCLÉAIRES

CONCLUSION D'ARRANGEMENTS INTERNATIONAUX EFFICACES POUR
GARANTIR LES ÉTATS NON DOTÉS D'ARMES NUCLÉAIRES CONTRE
L'EMPLOI OU LA MENACE DE CES ARMES

PRÉVENTION D'UNE COURSE AUX ARMEMENTS DANS L'ESPACE

DÉSARMEMENT GÉNÉRAL ET COMPLET

Lettre datée du 29 juillet 1996, adressée au Secrétaire
général par le Représentant permanent de la Chine auprès de
l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous transmettre le texte en chinois, arabe, anglais,
français, russe et espagnol, de la déclaration du Gouvernement de la République
populaire de Chine en date du 29 juillet 1996 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la
présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au
titre des points 66, 69, 70 et 71 de l'ordre du jour provisoire.

L'Ambassadeur extraordinaire
et plénipotentiaire,

Représentant permanent de la
République populaire de Chine
auprès de l'Organisation des
Nations Unies

(Signé) QIN Huasun

* A/51/150.